

Nivillac, le 2 septembre 2019

**MAIRIE DE MARZAN**  
**Monsieur le Maire**  
**2, Rue de la Mairie**  
**56130 MARZAN**

**OBJET : Révision du PLU – Notification du projet arrêté**

Réf. : DP/AG/19.008

Affaire suivie par Patricia DUGUE, Directrice Générale Adjointe

☎ 02 99 90 99 24 - ✉ [dga@nivillac](mailto:dga@nivillac)

Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Par courrier en date du 18 juillet 2019, vous avez bien voulu porter à ma connaissance l'arrêt du projet de révision de votre PLU et me transmettre un CD-ROM du PLU arrêté.

En réponse, je tiens à vous informer que je réserve un avis favorable à ce document dans la mesure où il n'appelle aucune observation de ma part.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, Cher Collègue, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Alain GUIHARD

